

INTRODUCTION

En juin 2010, la revue *L'Étudiant* organisait une conférence intitulée : « Comment améliorer l'insertion professionnelle de vos étudiants ? » Représentants des universités et des entreprises se succédèrent à la tribune pour présenter leurs expériences et réflexions sur le sujet. On évoqua ainsi le développement de l'apprentissage, l'organisation des stages, le conformisme des recruteurs, le fossé entre les entreprises et l'université, l'insuffisance des partenariats, le retard et le manque de moyens des universités, la réticence au changement, la religion du diplôme, l'importance des compétences, l'intégration des étudiants dans l'entreprise, la spécificité des études de lettres et sciences humaines, etc. La participation à cette conférence a été l'un des déclencheurs de cet ouvrage.

D'autres expériences et événements antérieurs avaient préparé le terrain. Ainsi, en 2008, le Céreq¹, dont j'assurais alors la direction scientifique, était sollicité par la Direction générale de l'enseignement supérieur – la DGES devenue depuis DGESIP par ajout de l'insertion professionnelle à ses missions – qui souhaitait mettre en place un portail d'informations permettant, à partir de deux indicateurs par université, l'un exprimant un taux de réussite aux études et l'autre un taux d'insertion à l'issue de la formation, d'apprécier la performance des établissements. Les discussions avec les responsables de ce projet m'ont convaincu de la nécessité de mieux diffuser les résultats de la recherche en matière d'accès à l'emploi des étudiants et de souligner la complexité des processus à l'œuvre afin d'éviter les égarements d'une approche purement gestionnaire et simplificatrice du problème réduisant sa complexité à un nombre restreint d'indicateurs et à instrumentaliser la connaissance disponible pour en faire un simple support de décision.

De retour à l'université en septembre 2009, on me confia la responsabilité d'un nouveau diplôme universitaire d'aide à l'insertion professionnelle des étudiants, le DUIP. Ce fut l'occasion de poursuivre la réflexion, tant théorique que pratique, sur cette mission désormais dévolue aux universités.

1. Les sigles sont développés en fin d'ouvrage.

Cette expérience a suscité l'envie de faire le point sur l'ensemble des questions qui se posent aux établissements lorsqu'ils mettent en œuvre cette mission. Elle m'a aussi convaincu du fait que ceci ne pourrait avoir lieu sans l'implication des universitaires eux-mêmes mais avec l'assistance d'un service spécialisé offrant des ressources et garantissant une professionnalité.

En 2010, je participais à la journée organisée par le haut-commissariat à la Jeunesse et aux Solidarités actives et réunissant les équipes participant à l'expérimentation et à l'évaluation des opérations financées dans le domaine de l'insertion des jeunes. Ce partage d'expériences a avivé mon désir de faire le point sur ce sujet. Et une intervention à Toulouse en 2011 aux Journées du réseau des universités utilisant le portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) a été une nouvelle occasion de constater le foisonnement des expériences et la variété des pratiques en la matière mais aussi l'attente d'une réflexion générale sur le sujet.

Enfin, mes participations en 2013 aux Journées nationales organisées au Havre par la Courroie, qui réunit les responsables de l'orientation et de l'insertion professionnelle des étudiants, et au colloque InterBAIP à Metz m'ont donné l'occasion de tester quelques idées et de poursuivre le tour d'horizon des actions conduites dans les universités et des questions et idées avancées par les uns et les autres.

Bref, les événements n'ont pas manqué ces dernières années pour conforter ce projet d'ouvrage et accumuler la matière nécessaire à sa réalisation car ils rendaient tous visibles l'intérêt et l'actualité de la question mais aussi les attentes des acteurs concernés.

De fait, ces questions d'insertion professionnelle, d'orientation et de professionnalisation ont pris une importance croissante dans le débat public comme dans le pilotage des universités. On a ainsi pu lire dans la presse des palmarès des universités et des articles sur les expériences exemplaires de certaines d'entre elles tandis que des colloques permettaient d'explorer certains sujets comme celui des stages en entreprises². De son côté, la loi LRU adoptée en 2007 confiait aux universités une nouvelle mission d'aide à l'insertion professionnelle des étudiants dont l'accomplissement était alors annoncé à l'horizon 2015 et créait à cet effet les bureaux d'aide à l'insertion professionnelle des étudiants (BAIP ou BAIPÉ). La même année, un délégué interministériel à l'orientation était nommé et un schéma national de l'orientation et de l'insertion professionnelle était mis en place. Et les licences et masters professionnels continuaient leur expansion. Tout ceci a provoqué une abondante production institutionnelle conduisant à la coexistence, au sein de chaque université, d'une pluralité d'instances – services universitaires d'information et d'orientation (SUIO), observatoires de la vie étudiante (OVE), BAIP – et d'acteurs (vice-présidents, chargés de mission,

2. Voir, par exemple, les Journées organisées en 2012 par le Réseau d'études sur la gouvernance des stages (RESTAG) mis en place à l'initiative de l'université Paris-Est Créteil.

responsables de diplômés, etc.). Enfin, l'exposé des motifs du projet de loi sur l'enseignement supérieur et la recherche présenté en 2013, formulait ainsi l'un des objectifs visés : « Offrir de meilleures chances de réussite à tous les étudiants, améliorer la pertinence de leur orientation et leur insertion professionnelle³. »

Cette question est ainsi devenue un enjeu majeur pour les universités mais aussi pour la société. C'est en effet un enjeu social et politique car il concerne l'avenir de la jeunesse et les relations entre le système éducatif et les entreprises. C'est aussi un enjeu pour les établissements universitaires car il s'agit de savoir comment mettre en place des dispositifs susceptibles de favoriser l'insertion des étudiants tout en conservant les missions traditionnelles de l'université. Et c'est également un enjeu de recherche dans la mesure où il pose, tant théoriquement que méthodologiquement, la question traditionnelle des relations entre formation et emploi.

Avant d'entrer dans le vif du sujet et afin de clarifier ces enjeux, il convient de préciser quelques termes. L'aide à l'insertion des étudiants n'est pas une mission d'insertion au sens plein du terme car ce n'est pas le système éducatif qui crée les emplois, mais une mission d'accompagnement destinée à faciliter l'accès à l'emploi. Ceci ne concerne pas uniquement la première insertion, car la formation initiale est censée préparer au développement d'une carrière professionnelle, et s'inscrit dans une mission éducative plus large visant à préparer à la fois le professionnel de demain, le citoyen et la personne. De son côté, la notion d'orientation est à apprécier dans toutes ses dimensions, tant éducative que professionnelle et personnelle. Elle recouvre les diverses actions visant à faciliter l'information et la prise de décision des étudiants, et à les doter des ressources leur permettant d'articuler au mieux leur parcours passé, leur situation présente et leurs perspectives d'avenir, le tout en mettant en lien leurs souhaits et les caractéristiques de l'environnement. En ce sens, il s'agit à la fois de s'orienter et d'orienter. Quant à la professionnalisation des formations, elle renvoie à une certaine conception des contenus et des méthodes articulant les logiques disciplinaires de formation et de recherche et les perspectives professionnelles. Elle est ainsi une forme singulière de construction des programmes qui ne peut se confondre avec une spécialisation mais qui articule connaissances, savoirs et compétences dans le but de préparer à l'activité professionnelle.

Dans cet ouvrage, nous défendons le point de vue suivant. L'aide à l'insertion professionnelle des étudiants est désormais une mission confiée à l'Université et ceci répond à une attente des étudiants. Les formes concrètes de réalisation de

3. Dans ce même texte, une des deux mesures de rénovation pédagogique est « l'amélioration de l'insertion professionnelle des diplômés, notamment par le développement de l'alternance, dont les effectifs doubleront d'ici 2020 ». Par ailleurs, « la loi précise que l'accréditation (des diplômés) prend obligatoirement en compte les objectifs d'insertion professionnelle et la mise en place explicite des relations entre les équipes pédagogiques et les représentants des professions concernées par la formation ».

cette mission sont difficiles à concevoir et à mettre en œuvre pour de multiples raisons liées à la fois à l'exercice du métier universitaire, au manque de moyens pour réaliser cela pour le grand nombre mais aussi à des questions de fond. Il convient donc d'examiner avec attention les obstacles à franchir mais aussi de réfléchir à la façon de convaincre les universitaires de s'engager dans cette nouvelle activité. On assume donc ici une logique de l'action et de la transformation sociale mais en la concevant d'un point de vue universitaire, avec le souci du service public et une posture de chercheur.

Nous serons ainsi amenés à utiliser les travaux publiés par les chercheurs, chargés d'études et statisticiens travaillant dans ce champ : on évoquera notamment les résultats des enquêtes d'insertion du Céreq, ceux des observatoires de la vie étudiante et de nombreux travaux réalisés ces dernières années⁴. Nous nous adosserons aussi à une expérience personnelle acquise à travers diverses responsabilités universitaires⁵ nous ayant permis de contribuer à l'élaboration de plusieurs contrats quadriennaux, à la mise en cohérence de l'offre de formation et au développement d'activités liées à l'insertion. Nous utiliserons également nos propres publications puisque le thème principal de celles-ci a été, depuis plusieurs décennies, celui de « l'organisation de la transition professionnelle⁶ ».

Il s'agit donc d'un ouvrage de chercheur, au sens où il s'adosse aux résultats de la recherche, mais aussi d'universitaire directement impliqué dans ce processus. En ce sens, il exprime un engagement, un certain volontarisme même, qui mériterait certainement d'être interrogé comme nous y incitent d'ailleurs les sociologues⁷. Et il développe une position fondée sur les valeurs traditionnelles de l'université (l'enseignement et la recherche, l'acquisition de savoirs et l'esprit critique, l'excellence et l'universalité) et le souci de donner à chacun les ressources permettant de développer au mieux sa vie sociale, personnelle et professionnelle.

Le traitement du sujet s'organise en trois temps. Le premier consiste à expliciter cette mission d'aide à l'insertion professionnelle des étudiants et à apporter des connaissances sur les conditions actuelles de leur insertion. Vient ensuite la

4. La bibliographie thématique présentée en fin d'ouvrage précise les sources et articles de référence.
5. Notamment celles de vice-président du conseil scientifique et de premier vice-président de l'université Nancy 2, puis de directeur-adjoint du bureau d'aide à l'insertion professionnelle des étudiants de l'université de Provence.
6. Pour reprendre le titre de notre thèse de doctorat d'état soutenue il y a plus de trente ans.
7. On pense à Max Weber et à sa distinction entre « Le savant et le politique » mais aussi à Pierre Bourdieu et à ses incitations à exercer constamment la réflexivité et l'objectivation de la position du chercheur – *Homo academicus* en l'occurrence – dans son champ d'appartenance. À cet égard, le fait d'être inscrit soi-même dans le champ de forces qui se développe à l'université autour de cette nouvelle mission et d'y occuper une position institutionnelle a forcément une influence sur la façon de la penser. De même, l'enjeu actuel du sujet est tel que les positions personnelles et politiques peuvent aussi influencer le discours. Être tout à la fois acteur et analyste ne va pas de soi, même si l'on s'efforce de dépasser sa seule expérience personnelle en fondant ses positions sur les acquis de la recherche.

présentation des diverses ressources susceptibles d'aider les étudiants à préparer leur transition professionnelle, qu'il s'agisse de connaissances ou de compétences acquises à l'université ou en situation d'emploi. Sont enfin mis en évidence les enjeux de cette mission avec un accent mis sur les transformations des cursus de formation et le processus de professionnalisation ainsi que sur les modalités de pilotage de cette mission.

Tout ceci vise à donner des arguments justifiant l'engagement du plus grand nombre dans cette nouvelle mission et l'affectation des ressources suffisantes pour la réaliser mais aussi à diffuser des connaissances et une réflexion susceptibles de faciliter le travail de tous ceux qui sont impliqués dans ce mouvement, qu'ils soient professionnels de l'insertion et de l'orientation, enseignants-chercheurs ou partenaires de l'université.